



FITA Information

Championnats du Monde 2005

Veuillez prendre note qu' Acapulco a officiellement posé sa candidature pour l'organisation des Championnats du Monde de tir à l'extérieur de 2005. Tout autre pays intéressé à poser sa candidature est prié de le faire avant le 1er avril 2002, au près du bureau de la FITA. La décision finale quant à l'attribution des Championnats sera prise lors de la prochaine réunion du Conseil.

Demande d'aide

La FITA recherche une personne possédant de bonnes connaissances du tir à l'arc afin de vérifier la traduction du nouveau livre de règlement de la FITA. (d'anglais en français)

Veuillez contacter M. Tom Dielen au bureau de la FITA pour tout complément d'information.

Easton au CIO

C'est avec un grand plaisir que nous vous annonçons que le Président de la FITA, Jim Easton, a été élu à la Vice-Présidence du CIO. M. Easton est également membre des commissions de Nominations et de marketing du Comité International Olympique.

Nouveau membre – Cambodge

Nous avons le plaisir de vous annoncer que nous avons reçu une nouvelle demande d'adhésion à la FITA de la part du Cambodge.

Selon l'article 1.4.3 de notre Constitution & Règlements, nous en informons nos associations membres et si aucune objection sérieuse n'est soulevée dans les 60 jours, nous accorderons le statut de membre temporaire à la Fédération de Tir à l'Arc du Cambodge et ce jusqu'au prochain congrès.

Président : Mr. Kiev Kanharith
Secrétaire Général : Vann Someth

L'adresse de la Fédération est la suivante :
Cambodian Archery Federation
Building 152, Preah Norodom Blvd
Phnom Penh - Cambodia
Phone. +855 23 214640 or +855 12 867421
Fax + 855 23 426754
E-mail : 012896484@mobitel.com.kh

Les pays suivants ont l'intention de créer une Fédération Nationale de tir à l'arc :
L'Albanie, le Belize, l' Ethiopie, le Gabon, la Guyane, Madagascar, Palau, les Seychelles et le Togo.

Si vous avez la possibilité de venir en aide à l'un de ces pays, merci de contacter Pascal Colmare, Directeur du Développement au bureau de la FITA.

D'après la dernière édition du FITA Info, nous confirmons que le Ghana et le Bangladesh sont actuellement membres temporaires de la FITA et ce jusqu'au prochain Congrès.

Correction

Une erreur a été commise dans le FITA Info No. 2 concernant l'adresse de la Fédération du Bangladesh. Nous nous en excusons et vous prions de noter l'adresse correcte (les nos de tél. et de fax sont corrects)

Bangladesh Archery Federation

Contenu

- 1 Championnats du Monde 05
- 2 Demande d'aide
- 3 Nouveaux Membres
- 4 Solidarité Olympique
- 5 Livre de Règlements
- 6 Interprétation – AUS
- 7 Budget
- 8 Divers

"NIRIBILI" Cute House
H. # 18 (New), 122 (Old) Arambagh
Motijhell, Dhaka – 1000

E-mail address : barchery@bdmail.net

Nouvelle responsable de Presse

Nous souhaitons la bienvenue à Lena Baden, qui est la nouvelle personne en charge de la Presse à la FITA. Lena est une journaliste de Copenhague. Elle n'est pas (encore) une archère, mais elle fut une "rameuse" d'élite et entraîneur durant plusieurs années. Nous lui souhaitons beaucoup de succès à la FITA. Nous remercions également Elodie Hainard pour son aide et nous lui souhaitons "Bon Vent" pour ses études en Afrique du Sud.

Divers

Nous avons été informé du décès de Mr. Harald Dannowski, (GER) des suites d'une longue maladie. Mr. Dannowski fut une personnalité pour le tir à l'arc en Allemagne.

Nous avons également le regret de vous informer du décès de M. Bella Barsy, de Hongrie. M. Barsy fut juge International de la FITA. Il a beaucoup contribué à la création de la Fédération Hongroise et en fut le Président. Il est décédé d'un cancer.

Nouvelles de la Solidarité Olympique

Neuf archers Recurve de l'équipe Nationale du Sri Lanka sont sponsorisés par la Solidarité Olympique pour des entraînements de niveau avancé.

Afin d'organiser ce stage d'entraînement qui devrait avoir lieu durant le premier trimestre 2002, **la FITA recherche un entraîneur de niveau avancé** parlant l'anglais pour une période d'au moins 2 semaines.

Billet d'avion, nourriture, séjour seront remboursé et de l'argent de poche sera remis.

Si vous êtes intéressés par cette mission, veuillez contacter Mr. Pascal Colmaire au bureau de la FITA.

Les programmes de la Solidarité Olympique sont disponibles sur notre site internet :
http://www.archery.org/fita_committees/develop/20012004/English_version_Technical_courses.pdf

Livres de règlements de la FITA Edition 2002

Des versions françaises et espagnoles sont également disponibles.

La nouvelle édition du livre de règlement de la FITA sera envoyé à l'imprimerie début mars et il sera distribué dans le courant du mois de mars. Il entrera en vigueur dès le 1er avril 2002.

Comme par le passé, nous produirons les versions suivantes :

Versions imprimées :

- Une version du livre complet, qui inclue les livres 1-5 et qui sera placée dans un classeur à anneau ce qui facilitera l'insertion de nouveaux décrets. Prix 12 US\$ (Anglais et Français)
- Version livres séparés : sera publié sous forme de livret 5 US\$ pour le livre 1 et 3 US\$ pour les livres 2 à 5 (Seulement en anglais).

Versions électroniques :

Cd-Rom : 7US\$ (anglais et français), 2 éditions seront produites. Une uniquement en anglais et une autre en anglais et français dès que la traduction sera terminée.

Version Internet en format pdf (anglais et français)

Chaque Association Membre, Association Continentale, membre associé et officiel de la FITA recevra dès que possible :

Une version complète du livre en Anglais

Une version CD-Rom dans les 2 langues

Un ensemble de livres séparés en anglais ou un livre complet en français, pour les pays francophones.

Chaque juge international recevra un livre complet en anglais et un CD-Rom (Pour les juges francophones, une copie française sera également envoyée.)

Dates de parution prévues :

Version anglaise sur internet : 1er mars

Version livre complet en anglais : 15 mars

Version livres séparés : 22 mars

CD-Rom : 1ère version uniquement en anglais le 1er avril

Version française sur internet : 15 juin

Version livres séparés en français : 1er juillet

CD-Rom complet : 1er juillet

Records du monde

Introduction des records du Monde pour les Masters

Dès le 1er avril, la FITA reconnaîtra les Records du Monde des Masters. Chaque archer en compétition né le 31.12.1952 ou avant, aura la possibilité de réclamer des Records du Monde pour Master. Comme ce changement engendrera beaucoup de travail de la part des parties concernées, le comité C&R en collaboration avec le bureau de la FITA, a mis au point une procédure simplifiée. Au total 84 nouveaux records seront enregistrés et nous nous attendons à beaucoup de changement, surtout dans la première phase. Procédure pour les Records des Masters du 1er avril au 30 septembre :

- Chaque Association Membre est priée de garder les enregistrements des meilleurs scores tirés par des masters de leur association durant la période du 1er avril au 30 septembre 2002.
- Le 30 septembre les Associations Membres enverront à la FITA la liste des meilleurs scores pour chaque type de record, y compris les cartes de scores, la liste des résultats et toutes autres informations nécessaires selon l'art. 5.5
- Le 10 octobre, la FITA sortira la première liste des records du monde sur la base du meilleur score reçu d'une Association Membre. Ces records seront le point de départ pour les futurs nouveaux records.
- Dès le 1er octobre la procédure pour les records du monde sera mise sur pied et les Associations Membres sont priées d'envoyer leurs records au plus tard 10 jours après la date du tournoi.

Introduction des records de tir en salle pour les cadets

Dès le 1er avril, la FITA reconnaîtra les records du monde des cadets pour le tir en salle. Tous les archers en compétition nés le 01.01.1986 ou après pourront réclamer des records du monde cadets en 2002. Comme ce changement engendrera beaucoup de travail de la part des parties concernées, le comité C&R en collaboration avec le bureau de la FITA, a mis au point une procédure simplifiée. Au total 28 records seront enregistrés et nous attendons beaucoup de changement, spécialement dans la première phase.

Procédure pour les records des cadets du 1er avril au 30 septembre :

- Chaque Association Membre est priée de garder les enregistrements des meilleurs scores tirés en salle par des cadets de leur association durant la période du 1er avril au 30 septembre 2002.
- Le 30 septembre les Associations Membres enverront à la FITA la liste des meilleurs scores pour chaque type de record, y compris les cartes de scores, la liste des résultats et toutes autres informations nécessaires selon l'art. 5.5
- Le 10 octobre, la FITA sortira la première liste des records du monde sur la base du meilleur score reçu d'une Association Membre. Ces records seront le point de départ pour les futurs autres records.
- Dès le 1er octobre la procédure pour les records du monde sera mise sur pied et les Associations Membres sont priées d'envoyer leurs records au plus tard 10 jours après la date du tournoi.

Site Internet de la FITA

Veillez noter que les suggestions d'entraînement sont maintenant à disposition en français sur notre site internet:

http://www.archery.org/fita_committees/coaches/trainings_plan2002/start.html

Nous remercions Denis BEAUDET (entraîneur canadien) pour son aide à ce sujet.

Vous trouverez les dernières nouvelles sur le tir à l'arc dans la rubrique "What's updated" de notre site internet.

Le nouveau Calendrier de la FITA est également disponible sur notre site internet :

www.archery.org/calendar/calendar.html

Ce système est conçu pour tous les tournois reconnus par la FITA et il remplacera l'enregistrement des tournois par écrit. L'enregistrement des tournois sera obligatoire si l'Association Membre compte plus de 10 tournois par année, mais facultatif pour tous les autres.

Bien qu'il soit encore sous une phase de test, le système peut déjà être utilisé et il sera opérationnel à la mi-avril. Contactez M. T. Dielen pour plus d'information.

Guide des médias

Le nouveau « Guide des médias » pour les organisateurs d'événements est disponible à présent sur notre site internet : www.archery.org Des exemplaires sont également à votre disposition au bureau de la FITA. Contactez Lena Baden.

Interprétation

La Fédération Australienne demande une interprétation officielle sur la question suivante :

Le Mémo envoyé par la Comité de tir en campagne de la FITA s'intitulant « Qu'est-ce qui est autorisé ou non lors d'une épreuve sur distances inconnues de tir en campagne » a soulevé la question concernant le sujet "Plus d'une échelle de viseur sur votre réglette de viseur, votre arc ou sur vos notes." Beaucoup de viseurs ont une échelle graduée fournie par les fabricants. (qui peut soit se trouver sur l'avant ou le côté de la réglette du viseur) et si tel est le cas : - *Est-ce que cela signifie que sur le côté de la barre du viseur, l'archer ne peut pas avoir ses propres marques pour son usage personnel, sans aucune référence ou rappel à l'échelle du fabricant.*

Cette question est devenue évidente lorsque les juges lors de notre Championnat National Junior ont demandé aux archers soit d'enlever leur propre échelle de viseur soit de cacher celle du fabricant pour les épreuves de tir en campagne sur distances inconnues » à cause de l'énoncé de la règle ci-dessus. Le jury d'appel a rejeté la protestation d'un chef d'équipe se basant sur le fait que la FITA a deux publications (celle susmentionnée et celle figurant dans le « FITA Field Archery Judging ») qui mentionnent clairement que pas plus d'une échelle de viseur n'est autorisée. Les championnats Australiens ouverts se dérouleront au début du mois d'avril et j'apprécierais une clarification sur ce sujet d'ici là.

QUESTION SOUMISE PAR LA FEDERATION AUSTRALIENNE – 4 février 2002

Après avoir étudié longuement la question posée par la Fédération Australienne, le Comité Technique de la FITA donne son opinion :

Nous sommes convaincus qu'une publication écrite par un des comité de la FITA ou par un membre ne peut pas contrevenir ou transgresser la Constitution de la FITA. En plus de cela, les juges ne doivent pas utiliser d'informations supplémentaires qui ont été publiées par un comité en tant qu'indication, pour appliquer des lois qui ne figurent pas dans la Constitutions & les Règles de la FITA. Les règles sont clairement décrites dans les livre de règlement de la FITA et c'est à ces dernières que nous devons nous tenir et non à des indications qui ne sont pas réglementaires. Nous pensons qu'il est très mal venu qu'un archer ait un équipement tout à fait légal lors d'une compétition et qu'il se voit refuser le même équipement lors d'une autre compétition, uniquement parce qu'un juge aurait basé sa décision sur une indication non réglementaire ou sur une interprétation.

Concernant les commentaires sur les échelles du viseur mentionnés dans la question, il n'y a pas de référence dans le livre de règlements de la FITA à ce sujet. L'art. 9.3.4.2 se réfère aux échelles, mais pour les lunettes de tir ou tout autre aide visuelle. La seule référence à part les articles 9.3.4.3 et 9.3.1.5, dont le dernier paragraphe se reporte à cette question, est l'article 9.3.4.5 où aucun aide mémoire écrit n'est permis à part les notes concernant les repères de viseur normaux de l'athlète.

Cependant, si nous suivons l'art. 9.3.1.5, qui permet qu'un relevé des positionnements du viseur soit attaché à l'arc, l'art. 9.3.4.3 qui n'autorise pas les aides à évaluer la distance et l'art. 9.3.4.5 dans lequel aucun aide mémoire n'est permis à part les notes concernant les repères de positionnement normaux du viseur de l'athlète, la conclusion suivante devrait être faite. Si un athlète a des repères de positionnement écrits sur son viseur et qu'il a un autre relevé des positionnements (du viseur) écrits sur le viseur qui ne font pas partie des graduations originales du viseur du fabricant, cela constituerait une violation des règles. Cependant, s'il y a une échelle standard sur le viseur du fabricant qui n'a manifestement pas été modifiée et un relevé de repères de positionnement du viseur de l'athlète, ceci devrait être permis. Nous sommes d'avis qu'une échelle de viseur standard fournie par le fabricant ne constitue pas un graphique ou une échelle d'évaluation de distance. A cet égard, l'archer serait autorisé à avoir sur son viseur un ensemble de relevés du positionnement du viseur écrits et les graduations du fabricant aussi, pour autant que les graduations ou le graphique du fabricant n'aient pas été modifiés. Cependant, si l'échelle du fabricant était utilisée en conjonction avec un aide mémoire des positionnements du viseur écrit sur l'arc ou ailleurs, alors toute marque sur le viseur ne serait pas légales. Il serait également illégal d'avoir des écritures supplémentaires sur l'échelle du fabricant (en plus de ce qui était écrit par le fabricant) et d'avoir d'autres repères de positionnement du viseur sur la barre du viseur.

N'hésitez pas à me contacter si vous avez besoin d'une clarification ou d'un supplément d'information.

Note: L'art. 9.3.4.4 fut discuté, mais à sa majorité, le comité pense qu'elle se classe dans la même catégorie que l'article 9.3.4.3 et qu'il ne concerne pas la question posée par la Fédération Australienne.

Don S. Rabska, Président du comité technique de la FITA

BUDGET FITA 2002

Revenus		Budget accepté 2002
	Cotisation	Nombre
Classe 1	\$400	53
Classe 2	\$600	32
Classe 3	\$800	15
Classe 4	\$1'000	8
Classe 5	\$50	15
Première cotisation		7
Total Cotisations		130
<i>Tournois FITA Enregistrés</i>		
<i>FITA Performance Awards</i>		
<i>Publicité</i>		
<i>Royalties</i>		
<i>Membres Associés</i>		
<i>From Reserves and Investments Income</i>		
Total Revenus		\$ 989'500.00
Dépenses		Budget accepté 2002
<i>Dépenses bureau de Lausanne</i>		<i>Budget accepté 2002</i>
Salaires		\$225'000
Téléphone + Fax		\$15'000
Fourniture de bureau + Copies		\$12'000
Electricité		\$2'600
Frais de port		\$12'000
Traduction		\$2'000
Frais bancaires		\$45'000
Frais d'envoi & douane		\$8'000
Frais auditeurs		\$4'000
Entretien & Réparation		\$8'500
Location		\$35'000
Cours pour employés		\$3'000
Frais divers		\$1'500
Leasing sur Installations		\$17'000
Frais d'avocat		\$1'500
Total Bureau Lausanne		\$392'100
Amortissement installation		\$25'000
Total dépenses Bureau Lausanne		\$417'100
<i>Dépenses du Conseil et des Comités</i>		<i>Budget accepté 2002</i>
Conseil (2 réunions)		\$60'000
<i>Comités</i>		
Constitution & Rules		\$7'000

En campagne	\$7'300
Sur cible	\$6'470
Technique	\$600
Des athlètes	\$1'500
Biathlon à l'arc	\$5'000
Médical	\$5'180
Juges	\$4'000
Entraîneurs	\$5'860
DTAC	\$7'640
<i>Total Comités</i>	\$50'550
Frais comité Exécutif	\$17'500
Associations continentales (100% cotisations)	\$48'250
<i>Programmes de développement</i>	
Programme de développement pour le tir en campagne	\$4'300
Programme de développement pour le biathlon à l'arc	\$12'000
Programme de développement pour les juges	\$8'300
Programme de développement pour les entraîneurs	\$11'500
Missions de développement DTAC	\$44'000
Programme de développement pour les juniors	\$10'000
Programme DTAC spécifique pour le développement du tir à l'arc en Grèce	\$15'000
Dons d'équipement DTAC pour les Associations Membres	\$35'000
Credit pour le développement des Associations Continentales	\$15'000
Publications	\$44'000
<i>Total programmes de développement</i>	\$199'100
<i>Subsides de la Solidarité Olympique sur les Programmes IF</i>	-\$35'000
	\$164'100
Championnats du Monde (Nymburg, Canberra)	\$30'000
Jeux Olympiques (préparation Athens)	\$6'000
Commitments	
ASOIF, GAISF, IOC, IWGA et souscriptions	\$10'000
Délégués techniques (on top of 2000US\$)	\$4'000
Communication et Média	\$2'000
Etoiles FITA et Médailles de championnats, drapeau	\$18'000
Autres comités Adhocs	\$50'000
Production TV (Canberra/Oulu)	\$30'000
Assurances	\$26'000
Internet	\$15'000
Support à AIPS	\$5'000
Aide pour la coupe TRT	\$10'000
Séminaire de direction pour les Associations Membres à Nymburg	\$16'000
Tests antidopage, hors compétition	\$10'000
Total Dépenses	\$989'500

Liste des juges nommés pour les
Championnats du Monde

Championnats du Monde Juniors sur cibles
Nymburg, CZE, 5 – 11 août 2002

Candido	Garcia Molina	1st ALTERNATE	ESP
Poul	Heinsen	2nd ALTERNATE	DEN
Paul	Ney	CHAIRPERSON	LUX
Horst	Helfrich	DOS	GER
Namkhai	Buy Antsetseg, Ms	M	MGL
Wenjin	Dong, Ms	M	CHN
Johnny	Hernandez	M	VEN
Paniotis	Papaspyropoulos	M	GRE
Aurel	Robu	M	ROM
Luca	Stucchi	M	ITA
Rocky	Tam	M	HKG
Myat	Thu Ya Soe	M	MYA
Israel	Vega Santiago	M	PUR
Matsiewdor	War Nongbri, Ms	M	IND
Manfred	Weinlich	M	GER
Theo	Wyssmann	M	SUI
Sergio	Font Milian	OBSERVER	CUB

Championnats du Monde de tir en campagne
Canberra, AUS, 5 – 14 Septembre 2002

Susanne	Womersley	1st ALTERNATE	AUS
Neil A.	Dimmock	2nd ALTERNATE	GBR
Henrik	Larsen	CHAIRPERSON	DEN
Jocelyn	Acop	M	PHI
Clifford	Bluck	M	GBR
Holger	Blum	M	AUS
Fulvio	Cantini	M	ITA
Shinji	Egashira	M	JPN
Jean-Pierre	Galeyrand	M	FRA
Frankie	Hoong	M	SIN
Royle	Hutton	M	NZL
Alojz	Mausser	M	CRO
Dennis	Mrokwia	M	CAN
Andrew	Omalla	M	UGA
Diane	Tone	M	USA
Morten	Wilmann	OBSERVER	NOR

Master Games
Melbourne, AUS, 5 – 10 Octobre 2002

John S.	Womersley	1st ALTERNATE	AUS
Jay	Ben-Ari	2nd ALTERNATE	ISR
Marty	Swanson	CHAIRPERSON	USA
Tony	McLoughlin	DOS	IRL
Rathin	Datta	M	IND
Macide	Erdener	M	TUR
Bei	Guo	M	CHN
Peter	Morris	M	GBR
Schendorff	Vang	M	FER
Henrik Pieter	Wagemakers	M	NED
Graham	Wilson	M	AUS
Jean Pierre	Gabarret	M	FRA

Liste des juges nommés pour les
Championnats du Monde

Il y a eu certaines confusions à propos de l'interprétation de la FITA sur le tunnel de viseur à fibres optiques multiples et spécialement concernant un tunnel de viseur spécifique à un certain fabricant. Comme nous voulons éviter toute confusion à ce sujet, nous publions ci-après la nouvelle règle telle qu'elle sera publiée dans la nouvelle édition du livre de Règlement de 2002 :

7.3.1.5 Un viseur pour aider à la visée est autorisé, mais à aucun moment plus d'un tel article ne devrait être utilisé.

7.3.1.5.1 Il ne doit comprendre ni prisme, ni lentille, ni autre appareil grossissant, ni niveau, ni appareils électriques ou électroniques, ni doit offrir plus d'un point de visée.

7.3.1.5.2 La longueur totale du viseur (tunnel, tube, tige/point de visée ou autre partie allongée) ne devrait pas dépasser 2cm.

- Le point de visée peut être une fibre optique. La longueur totale du point de visée en fibre optique peut être supérieure à 2cm pour autant que son attache ou son extrémité finale ne soit pas dans la ligne de vision de l'archer en pleine allonge. Il ne peut fournir qu'un seul point de visée lumineux en pleine allonge.

Donc, un tunnel de viseur à fibres optiques multiples (comme par ex. le tunnel de viseur Beiter avec les attaches No. 18 et No. 19 qui sont parus dans le FITA Info No 12/01), n'est pas légal sous les règles suivantes pour la division Recurve. Cependant, le tunnel de viseur Beiter sans ces attaches est parfaitement réglementaire.

Calendrier

2002		
10-14 juillet	4e Championnats du Monde Universitaire de Tir à l'Arc	Bangkok, Thailand
5-11 août	Championnats du Monde Juniors de Tir à l'extérieur (D.T. Francis Buggenhout)	Nymburk (CZE)
30 juillet – 1 août	Jeux des Petites Nations d'Europe	Luxembourg (LUX)
3-10 septembre	Tournoi International de Tir à l'arc de Pyongyang	Pyongyang (DPRK)
9-14 septembre	XVIII Championnats du Monde de Tir en campagne (T.D. Per Bolstad)	Canberra (AUS)
6-10 octobre	The 14 th Jeux Asiatiques	Pusan (KOR)
5-10 octobre	Masters Games	Melbourne (AUS)

2003		
4-9 mars	Championnats du Monde de Tir en salle (D.T. Théo Wyssmann)	Nimes (FRA)
10-19 juillet	Championnats du Monde extérieur (D.T. Keran Eratalay)	New York (USA)
2-9 août	Epreuve test des Jeux Olympiques	Athènes (GRE)
9-14 août	Epreuve de tir à l'arc des Jeux Pan Américains	Santo Domingo (DOM)
24-31 août	Universiades d'été	Daegu (KOR)

2004		
1 ^{ère} semaine juillet	Championnats du Monde de Tir en salle (D.T. Trudy Medwed)	Plitvica Laces (CRO)
13-29 août	Jeux Olympiques	Athènes (GRE)

2005		
14-24 juillet	Jeux Mondiaux	Duisburg (GER)

2006		
20-25 août	Championnats du Monde de Tir en campagne	Göthenburg (SWE)

Tournois FITA de classement Mondial (en attente de la confirmation du Conseil)
Circuit asiatique

Mars 2002	3e circuit asiatique (changed)	Tashiment (UZB)
13-18 février 2002	1er Grand Prix asiatique	Bangkok (THA)
Fin juin 2002	2e Grand Prix asiatique	Chongzhou, (CHN)

Circuit Américain

22-27 avril 2002	Dianas Doradas (Golden Target)	La Habana (CUB)
20-26 mai 2002	Festival Olympique Mexicain	Mexico (MEX)
22-30 juin 2002	Bataille de Carabobo	Valencia (VEN)
5-9 août 2002	118e Championnats Nationaux des Etats-Unis de Tir à l'extérieur	Canton (USA)
31 août – 8 sept. 002	V Championnat Panaméricain de tir sur cible	Ciudad Merliot (ESA)
21-28 octobre 2002	Indépendance du Chili	Chile (CHI)

European Tour

1-5 mai 2002	Grand Prix Européen 1 ^{ère} compétition	Porec (CRO)
29 mai – 2 juin 2002	Grand Prix Européen 2 ^e compétition	Erlangen (GER)
26-30 juin 2002	Grand Prix Européen 3 ^e compétition	Antalya (TUR)
22-28 juin 2002	Championnats Européens de Tir à l'extérieur 2002	Oulu (FIN)

Oceanian Tour

3-5 janvier 2002	Championnat National de la Nouvelle Zélande	Hamilton (NZL)
17-22 juin 2002	Coupe Pacifique d'Océanie	Tahiti (FPO)

MEMO TO JUDGES

Dear Judges,

You will find attached to the FITA Info No. 1/02 the following lists :

- List of answers received for the Cases Studies of the Judges Newsletter No. 58
- List of judges already appointed for the World Championships
- List of judges who applied to serve as judges for the Championships in 2002

These lists have been edited based on all the answers received at the FITA Office so far.

If you have already sent your answer, but do notice that your name is not mentioned on the lists, please inform the FITA Office.

Should you need any information related to –judging-, please contact Lena Baden to the following e-mail address : lbaden@archery.org

Cher / Chères Juges,

Vous trouverez les listes suivantes en annexe du FITA Info No. 1/02 :

- Liste des réponses reçues pour l'étude des cas parue dans le "Judges Newsletter" No. 58
- Liste des juges déjà només pour les Championnats du Monde
- Liste des juges qui se sont inscrits pour les Championnats de 2002

Ces listes ont été établies sur la base des réponses reçues au bureau de la FITA à ce jour.

Si vous avez déjà envoyé votre réponse et que votre nom ne figure pas sur ces listes, merci d'en informer le bureau de la FITA dans les plus bref délais.

Pour tous renseignements concernant les juges, veuillez contacter Lena Baden, au bureau de la FITA à l'adresse email suivante : lbaden@archery.org

Lausanne, 11th February 2002

List of judges who have answered the questions to the case studies in Judges Newsletter No. 58

Manfred Weinlich (GER)	Poul Heinesen (DEN)
Graham Wilson (AUS)	23. Pol Ney (LUX)
Hector J. Fuentes (MEX)	24. Royle Hutton (NZL)
Schandorff Vang (FER)	25. Rathin Datta (IND)
Patrick Wiggeleer (BEL)	26. Wenjin Dong (CHN)
Namkhair Buy Antsetseg (MGL)	27. Stig Andersen (DEN)
Jean-Nicolas Schoos (LUX)	28. Robert Sheppard (CAN)
Arik Vamosh (ISR)	29. Jenneke Reijers-Vissers (NED)
Pavel Prokop (CZE)	30. John Kember-Smith (GBR)
Jean-Pierre Galeyrand (FRA)	31. Tony McLoughlin (IRL)
Panaiotis Papaspyropoulos (GRE)	32. Raimond Poulain (FRA)
Lionel Caldwell (USA)	33. Stefan Lehman (GER)
Vibulnuntana Ketunuti (THA)	34. Henk Wagemakers (NED)
Tsang Chiu Kee (HKG)	35. Sergije Markic (CRO)
Guo Bei (CHN)	36. David Wallace (RSA)
Jai Ben-Ari (ISR)	37. Abdul Rahman Nur (MAS)
Myat Thu Ya Soe (MYA)	38. Chong Yap Sin (MAS)
Peter Morris (GBR)	39. Paul Paulsen (NOR)
Xuizhi Zhang (CHN)	40. Tang Yipkay (SIN)
Dominic Somsak (THA)	41. Jean-Pierre Gabarret (FRA)
Derrick J. Lovell (GBR)	42. Jacques Daunan (FRA)
Raphael Patiniott (MLT)	

ADDITIONAL

**List of Judges who have answered the questions to Case Study 58
(as of 21.02.02)**

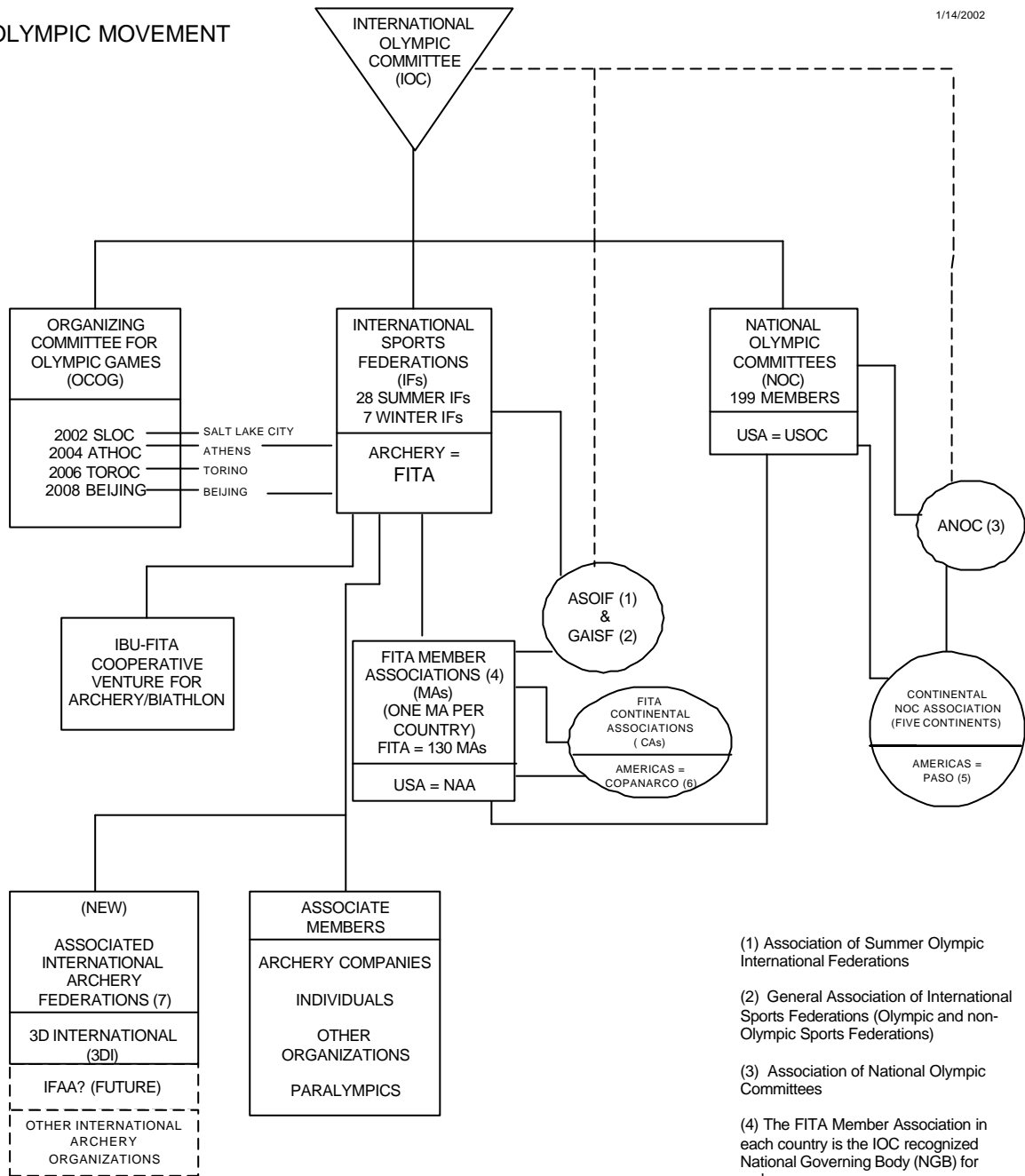
Rocky Tam (HKG)
 Helmut Weinlich (GER)
 John Womersley (AUS)
 Sung-Ho Um (KOR)
 Cliff Bluck (GBR)
 René Lin (MON)
 Joop Kramer (NED)

NAME	SURNAME	WJT Champs Nymburk CZE	WF Champs Canberra, AUS	Masters G. Melbourne, AUS
Jocelyn G.	Acop		Yes	
Yanti	Adidharma	Yes		
Juan-Carlos	Alvarez			
Ghislain	Arsenault			
Monika H.	Aspelin			
Clive	Barnett	No	No	No
Aka	Barsy	No	No	No
Guo	Bei	Yes	No	Yes
Jay	Ben-Ari	Yes	Yes	Yes
Clifford	Bluck	No	Yes	No
Holger	Blum	No	Yes	Yes
Vicente	Blumenschein	Yes	No	No
Per	Bolstad			
Fulvio	Cantini	No	Yes	Yes
Juan Maria	Charquero	Yes		
John	Collins	No	No	No
Rathin	Datta	Yes		Yes
Jacques	Daunan	Yes	Yes	No
Burak	Demiralp	No	No	No
Neil A.	Dimmock	Yes	Yes	Yes
Vladimir	Dominguez			
Wenjin	Dong	Yes	No	No
Christobal	Edumdo Merlos			
Shinji	Egashira	No	Yes	No
Kenan	Eratalay	Yes	No	Yes
Macide	Erdener		Yes	Yes
Ismo	Falck	No	No	No
Dionisio	Flores			
Sergio	Font Milian			
Guillermo	Font Oliver			
Hector J.	Fuentes			
Ronaldo	G. de Carvalho			
Jean Pierre	Gabarret	Yes	Yes	Yes
Gabriele	Valentini		Yes	
Ray	Gallop	No	No	
Osvaldo	Garcia Calvo			
Candido	Garcia Molina	Yes	No	No
Tom	Green	No	No	No
Poul	Heinsen	Yes	No	No
Horst	Helfrich	Yes	No	No
Johnny	Hernandez	Yes	No	No
Jose	Herrera			
Norio (John)	Heya	Yes	No	No
Carole Ann	Hicks			
Carlos H.	Hidalgo Toledo			
Frankie	Hoong Mau Sui	No	Yes	No
Royle	Hutton	No	Yes	Yes
Baharuddin	Jamil			
Sigrid	Johansson	No	No	No
Henry	Jonson	Yes	Yes	No
Borje	Jonsson	No	No	No
Ewa	Karwacka			
Malgorzata	Karwacka			
Rolf	Kedor			
John	Kember-Smith	No	No	No
Vibulnuntana	Ketunuti	No	No	No
René-Paul	Koot	No	No	No
Joze	Koprivnikar			
Sanguan	Kosavinta	No	No	No
Johannes	Kramer	No	No	No
Harold	Kremer			
Henrik	Larsen	No	Yes	Yes
Jan	Lernout			
Ramon	Lim			
Rene	Lin	No	No	No
Joseph	Lin	No	No	No
Klaus D.	Lindau	No	No	No
Derrick J.	Lovell		Yes	
Donald M.	Lovo			
Elsie Yee Mei	Luk	No	No	Yes
Gianni	Mangino	No	Yes	No
Sergije	Markic			
Jean	Martens			
Mans C.I.	Mattsen			
Alojz	Mauser		Yes	
Tony	McLoughlin	Yes	Yes	Yes
José	Mojena			
Peter	Morris	Yes	Yes	Yes
Dennis	Mrokwia	Yes	Yes	Yes
Buyantsetseg	Namkhai	Yes	Yes	Yes
Paul	Ney	Yes	No	No
Eva Rosalia	Olmos			
Claude	Olsen		Yes	
Andrew	Omalla	Yes	Yes	Yes

Panaiotis	Papaspyropoulos	Yes	No	No
Kyung-Rae	Park	Yes		
Raphael	Patiniott	Yes	No	No
Stanley	Patterson			
Paul	Paulsen			
Petros	Petrou	Yes	No	No
Skip	Phillips			
Raymond	Poulain	No	No	No
Pavel	Prokop			
Jenneke	Reijers-Visser	No	No	No
Aurel	Robu	Yes		
Victor M.	Rodriguez			
Irena	Rosa	Yes	No	No
Daniel	Rugeroni			
Ron	Saar	No	Yes	No
Ivan	Saiko			
Jeannot	Schoos	Yes	No	No
Klaus D.	Schulz			
Bob	Sheppard			
Dominic	Somsak	No	No	No
Gian Piero	Spada			
Victor	Stanescu	Yes		
Luca	Stucchi	Yes	Yes	No
Wan Rong	Sun			
Marty	Swanson	Yes	Yes	Yes
Rocky W.F.	Tam	Yes	No	No
Yip Kay	Tang	Yes	Yes	No
Masahiro	Tominaga	Yes	No	No
Diane	Tone	No	Yes	No
Jose	Trujillo	No	No	No
Sung-Ho	Um			
Aaron (Arik)	Vamosh	Yes		Yes
Konrad	van Warmelo	Yes	No	No
Schandorff	Vang	No	Yes	Yes
Arne	Vindum			
David	Wallace	Yes	No	No
Matsiewdor	War Nongbri	Yes		Yes
Helmut	Weinlich	Yes	No	No
Manfred	Weinlich	Yes		
Patrick	Wiggeleer	Yes	No	No
Morten	Wilmann	Yes	Yes	No
Graham	Wilson	No	Yes	Yes
John S.	Womersley	Yes	Yes	Yes
Susanne	Womersley	Yes	Yes	No
Theo	Wyssmann	Yes	No	No
Xiuzhi	Zhang	Yes	No	No
Guillermo	Jimenez	No	No	No
Alma Delia	Chong			
Stig	Andersen	Yes	Yes	Yes
Jean-Pierre	Galeyrand	No	Yes	No
Zorikto	Mankhanov			
Miroslav	Villi			
Ligia Eugenia	Orellana de Merlos			
Gloria	Rosa			
Luz	Marina Pinzon			
Neira	Cordoba			
Israel	Vega	Yes	Yes	Yes
Stefan	Lehmann	Yes	No	No
Lionel R.	Caldwell			
Rae	Jones			
Fai Keong	Leong			
Chiu Kee	Tsang			
Masatoshi	Seki	Yes	No	No
Yap Jin	Chong			Yes
Henrik Pieter	Wagemakers	No	No	Yes
Annamalai	Murgason	No	Yes	No
Abdul	Rahman Nur	No	No	Yes
Myat	Thu Ya Soe	Yes		
Ping-Kun	Chiu	No	No	No

OLYMPIC MOVEMENT

1/14/2002



- (1) Association of Summer Olympic International Federations
- (2) General Association of International Sports Federations (Olympic and non-Olympic Sports Federations)
- (3) Association of National Olympic Committees
- (4) The FITA Member Association in each country is the IOC recognized National Governing Body (NGB) for archery
- (5) Pan American Sports Organization
- (6) Continental Pan American Archery Organization
- (7) Independent International Archery Federations or Associations affiliated with FITA

IOC RECOGNIZED IFs ARE RESPONSIBLE TO:

- Set rules for sport
- Keep World and Olympic records
- Supply awards - medals, score pins
- Trains and supplies judges to O.G., W.C, other Games
- Develop their sport in all countries
- Represent the sport in IOC
- (The NOC in each country recognizes and funds an association that is a MA of FITA)



FAX A : Fédération Suédoise de Tir à l'Arc
ATTENTION: Mr Berryl Arvehell
NUMERO FAX: (46 8) 58166177 (attn. M. Janson)
DATE: 3 January, 2002 :
DE: Giuseppe Cinnirella, Secretary General
Number of pages including this page: 2
RE: Décision sur un cas de dopage

Cher Président,

Après avoir reçu la décision de la Fédération Suédoise de Tir à l'arc de suspendre son archer pour une période de 70 jours, le Comité Exécutif de la FITA a consulté le Président de son Comité Médical afin de revenir sur cette décision et de décider de la suite de cette affaire.

Le Président du Comité Médical de la FITA a informé son Comité Exécutif que l'archer concerné avait besoin du médicament trouvé dans son corps afin de traiter une maladie contesté par l'archer concerné.

Cependant, le fait que l'archer ait omis de faire la demande de dispense auprès du Comité Médical, comme le demande l'art. 1.10 de l'annexe 4 des procédures de contrôle de dopage, rend l'archer coupable de dopage. En revanche, il est clair qu'il n'y avait aucune intention de cacher la prise de ce médicament, car l'archer à même présenté l'ordonnance de son médecin lors du contrôle de l'équipement et l'a mentionné sur les formulaires de déclaration lors des échantillonnages.

Il est donc prouvé au Comité Médical ainsi qu'au Comité Exécutif de la FITA qu'il n'y avait aucune intention de commettre un délit de dopage, mais que la fait d'avoir trouvé un échantillon positif est uniquement dû au manque de connaissances de l'archer et de son directeur d'équipe, des règles en vigueur. Par contre, ceci relève la responsabilité de la Fédération Nationale et des membres de la **direction d'équipe** qui n'ont pas rempli leur rôle en s'assurant que leurs membres soient au courant des règles de la FITA.

Pour le Comité Exécutif de la FITA, ce cas est encore plus important qu'un réel cas de dopage. L'échantillon positif ayant affecté l'image du Tir à l'arc qui se voulait être un sport à l'abri des problèmes de dopage, simplement à cause d'un manque d'échange d'informations de la part de la Fédération Nationale.

Après une longue réflexion, le Comité Exécutif de la FITA a décidé de ne pas envoyer ce cas à la Commission de discipline, mais un avertissement sera envoyé à la Fédération Suédoise les informant que si un cas semblable devait se reproduire, il serait transmis à la Commission de discipline, en leur demandant une sévère sanction.

Cette lettre a été copiées à toutes les Associations Membres de la FITA car nous considérons que cet avertissement doit également servir d'exemple à d'autres Associations Membres et que la règle 1.10 est applicable pour TOUS les



CHAMPIONNANTS DU MONDE et CONTINENTAUX de la FITA et que dans aucune circonstance une simple ordonnance médicale ou une dispense nationale sera suffisante.

Nous avons également écrit à WADA afin de faire de la "dispense médicale" une clause dans le nouveau code anti-dopage qui est actuellement en préparation.

Nous espérons pouvoir compter sur votre support afin de continuer la bataille contre le dopage dans le Tir à l'Arc et dans le sport en général. Le tir à l'arc est un sport qui heureusement n'a pas rencontré beaucoup de cas de dopage mais des cas comme celui-ci peuvent changer notre réputation de sport "propre" et engendrer de fortes conséquences.

Meilleures salutations,

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Giuseppe Cinnirella".

Giuseppe Cinnirella
Secretary General

Cc: FITA Council, FITA Medical Committee, FITA MAS, WADA, IOC Medical Commission